

BAIL ADMINISTRATIF

AVENANT N°3

LOCAUX : Centre Administratif Max Monichon, 212 avenue de Tivoli – 33110 Le Bouscat

ENTRE : La ville du Bouscat représentée par Patrick BOBET, Maire, agissant en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisé par délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2014 et du 17 mars 2015, sis Place Gambetta 33110 Le Bouscat.

D'une part

ET : L'association « le Patio », déclarée en Préfecture le 20 février 2015, représentée par sa Présidente, Sonia TEBESSI, dûment habilitée à la signature par l'assemblée générale constitutive de l'association en date du 8 décembre 2014,

D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Le bail administratif conclu entre la ville du Bouscat et l'association « Le Patio » est ainsi modifié :

Article 1 : Prolongation de la durée d'occupation des locaux

Le bail administratif précédemment conclu en 2015, pour une durée de trois ans, entre la ville du Bouscat et l'association « Le Patio », qui devait prendre fin au 31 mars 2018, a été prolongé une première fois par avenant jusqu'au 31 mars 2019. Les parties conviennent d'une prolongation d'une durée de 1 an portant ainsi la location jusqu'au 31 mars 2020 inclus.

Article 2 : Dispositions financières

Le montant du bail est proportionnel à la superficie des locaux occupés.

Compte tenu des dispositions prévues par le bail à l'article « VIII - REVISION DU PRIX », le présent avenant est consenti et accepté moyennant un loyer annuel réévalué de la revalorisation de l'indice INSEE du coût de la construction depuis le 1^{er} trimestre 2018, soit 1671.

Le montant annuel du nouveau loyer est donc porté à 18486.78€

Article 3 : Outre les dispositions initiales prévues par le bail à l'article « X - CLAUSES RESOLUTOIRES », il est prévu qu'il pourra être mis fin au présent bail avant son terme, en accord entre les parties, si de nouvelles dispositions juridiques ou contractuelles devaient s'imposer.

Article 4 : Les autres dispositions du bail restent inchangées.

La Ville du Bouscat

L'association Le Patio